



Référentiel de compétences et d'évaluation

Initiation à la communication accessible
par le Facile À Lire et à Comprendre (FALC)

REFERENTIEL DE COMPETENCES		REFERENTIEL D'EVALUATION	
Compétences attestées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	
Identifier le contexte d'une demande de rédaction en FALC en questionnant le commanditaire pour déterminer le public cible, le contexte dans lequel sera utilisé le document, sa nature (document original ou transcription), le support pour valider que le FALC est la solution adéquate au regard des enjeux de l'objectif de communication dudit commanditaire	L'évaluation se passe en deux temps : 1- Le candidat rédige un document en FALC à partir d'un document fourni par le certificateur avec l'envoi de la convocation devant le jury. Ce document doit être renvoyé au responsable de certification au plus tard deux semaines avant la date de passe en jury 2- Le candidat participe à un entretien avec le jury d'une durée de 30 minutes de présentation et de 15 minutes de questions	Le questionnement permet d'établir que le FALC est adapté. - le public cible est défini et correspond aux publics élargis définis par Inclusion Europe¹ - le contexte d'utilisation du document est défini dont les enjeux (personnel, professionnel, commercial..) - la nature du document est défini (document original ou transcription) - le support de diffusion est défini : (diffusion papier, affichage, courrier, diffusion informatique...)	
Constituer le référentiel d'informations nécessaires à la rédaction du document FALC selon la méthode de questionnement QQCOCP : Qui est le destinataire ? (de quel handicap est le public cible) A quoi va servir le document ? (l'objectif) Comment est le support du document? Où est le lieu de lecture du document ? Combien est l'âge du public cible ? Pourquoi le document est-il rédigé en FALC ? afin de constituer la trame du document à rédiger	Entretien du candidat auprès du jury, comme s'il s'adressait à son comité de lecture : présentation de la méthode, du public cible et de son document traduit : - présenter un rapport organisationnel de l'étape de relecture appelé le test et le document modifié - présentation du document FALC	Le référentiel d'informations permet de constituer la trame de travail du document à rédiger. - Qui ? le public cible est correctement identifié - Quoi ? les objectifs de la transmission des informations sont définis - Comment ? le support de lecture est correctement identifié, afin d'adapter la mise en page et le tri des informations au regard	

¹[Site inclusion Europe](#)

	- présentation de l'organisation du comité de relecture - présentation de la grille - présentation des évolutions	- Où ? le lieu de lecture du document est correctement identifié - Combien ? l'âge du public cible est définie (enfant, un adulte ou un sénior) - Pourquoi ? la raison de la lecture du document est correctement identifié afin de ne garder que les informations essentielles
--	---	---

Rédiger le document attendu en facile à lire et à comprendre (FALC) en s'appuyant sur le recueil d'informations d'une part et les règles d'écriture en FALC : les règles lexicales, syntaxiques et de présentation pour le rendre accessible à son public cible

Le document répond au référentiel d'information défini avec le client et aux règles du FALC,

- les phrases sont courtes : sujet, verbe, complément
- vocabulaire est adapté au public cible et à la thématique du document : mot simple et vérifié par le public cible
- le vocabulaire difficile est expliqué avec une définition et un exemple simple
- les mots importants sont répétés
- les phrases ne comportent pas de négations
- seules les informations les plus importantes sont gardées dans le document FALC : les informations les plus importantes sont indiquées par le commanditaire
- information principale est facile à trouver : elle est en gras ou encadrée
- l'ordre des informations des informations est simple
- il y a une phrase de contexte au début du document
- les titres sont clairs et explicites
- il n'y a pas de sous-titre
- le "Vous" et le "Tu" sont les seuls pronoms utilisés
- il n'y a pas de note de bas de page
- il y a nécessairement des images et/ou des pictogrammes
- il y a nécessairement des exemples

		- la taille écriture est au moins équivalente à du Arial 14 - le texte est aligné à gauche - l'espace entre les lignes est inférieur à l'espace entre les paragraphes
Mettre en place un comité de relecture conforme au protocole défini par Inclusion Europe qui se basera sur la grille de recommandation pour définir des axes d'améliorations afin d'obtenir un document conforme aux règles du FALC		- Le comité de relecture est présenté (Détail de l'organisation du comité de relecture : qui ? quand ? comment ?) - Le contexte du document FALC est présenté au comité de relecture avec un mode de communication adaptée au public - Le comité de relecture inclut des personnes en situation de handicap intellectuel - La grille de recommandation officielle complétée est présentée - Les modifications réalisées après l'utilisation de la grille de recommandation - Le logo FALC est apposé